

<https://ugtg.org/spip.php?article1398>



Victorin Lurel « répond au LKP » et, comme de coutume, ment...

- Dossiers - Formation continue -



Date de mise en ligne jeudi 23 décembre 2010

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Dans le France Antilles du samedi 18 décembre, un titre accrocheur « LUREL répond au LKP », qui renvoie à la page 2. Et là stupeur : Ayen sur cette fameuse réponse au LKP. Visiblement, ce n'était qu'une opération commerciale. LKP fait vendre. Nous aurons tous remarqué que depuis plusieurs mois Lurel, Fabre et Gillot font la Une de ce quotidien, racontant sa yo vlé au sujet de l'accord du 4 mars sans que le LKP n'ait eu à ce jour un quelconque droit de réponse.

Men bon, nou ja konnèt, dans la colonie, la presse aux ordres,, surtout quand la presse veut « diffuser » aussi gracieusement ou grassement les mensonges des Lurel, Fabre et Gillot.

« Victorin LUREL répond au LKP »...

Par ce titre placé en Une de son édition du 18 décembre 2010, France Antilles (F-A) nous apprend que « **La dernière plénière du conseil régional s'est déroulée, hier après-midi, à Basse-Terre, dans une atmosphère conviviale avec, en toile de fond, la crise économique qui perdure et une crise sociale qui plombe quelque peu le pays. Victorin Lurel a surtout mis l'accent sur le fait que le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 4,8%, en 2009, que le chômage dépasse les 53 000 demandeurs d'emploi, soit une hausse de 6,2% en un an à la fin du mois de septembre, soit 8 000 chômeurs de plus par rapport à septembre 2008. Le conseil régional, a-t-il dit, a injecté à cause de la crise et pour relancer l'économie plus de 50 millions d'euros, et cela pour répondre « aux allégations mensongères » du collectif Liyannaj Kont Pwopfitasyon (LKP) qui a déclaré que les élus n'avaient rien fait. Il a fustigé la grève générale reconductible qui met « en danger l'économie et la cohésion sociale ».**

Et sûrement en guise d'illustration des « *allégations mensongères* » du LKP, le journal reprend - sans mot dire, sans guillemets ni parenthèses, et dans un bel encart composé de morceaux choisis de l'intervention -, l'affirmation suivante venant de V. LUREL : « *159,4 euros par habitant. C'est la somme consacrée par la Guadeloupe dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Ce qui en fait, toutes régions confondues, la région qui dépense le plus devant la Réunion et la Martinique.* » [1] ...

« 195,4 euro par habitant »... Très bien... « Toutes régions confondues... »... Encore mieux !

V. LUREL, ne se contente donc pas d'être le premier de la classe mais le premier de toutes les classes. Ainsi, après avoir terrassé ses adversaires aux dernières régionales, le voilà qui terrasserait les contempteurs de sa politique en matière de formation professionnelle ! Particulièrement tous ceux qui au cours des dix dernières années ont sans relâche dénoncé l'incurie et l'incompétence héritées de la période Chevry, la politique du couperet (fermeture de l'AFPA et mise en faillite de la quasi totalité des centres de formation, à l'exception en partie de ceux détenus par des affairistes peu scrupuleux voire véreux) et la propagande constamment développée sous l'ère d'Opheltès ; pour exiger en lieu et place : un véritable Plan d'urgence pour la formation et l'insertion des jeunes dans un pays où 6 jeunes sur 10 sont au chômage.

Voyons voir cela de plus près. Et posons-nous, à la place de l'unique quotidien de Guadeloupe, La question : Mais d'où peuvent bien provenir ces chiffres et ces comparatifs ?

En tous les cas pas de la DARES (La direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques) au sein du Ministère français du travail, de l'emploi et de la santé, qui établit chaque année un bilan des dépenses finales consacrées à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. L'effort financier des Conseils Régionaux dans les domaines de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'accueil, l'information et l'orientation est suivi par le biais d'une enquête annuelle. Et que nous enseigne ce bilan annuel de la DARES ? Plusieurs choses :

1. Que les tableaux de l'étude de la DARES n'établissent aucun classement du montant brut des dépenses par région, et encore moins de classement des dépenses pondéré par nombre d'habitants ;
2. Qu'il n'y a pas eu de bilan annuel depuis... 2005 ;
3. Et que s'agissant de la période couvrant les années 2002 à 2005, la Guadeloupe figurait en toute fin de peloton, avec un budget annuel moyen inférieur de moitié à... la Martinique, elle-même guère mieux lotie, mais comptant de surcroît un nombre d'habitants sensiblement inférieur au notre (en 2005 : 396 000 pour la Martinique contre 445 000 pour la Guadeloupe) [2]... Les choses auraient donc considérablement évolué en l'espace de 5 ans... En tous cas pas depuis le premier budget de la présidence LUREL (Dépenses en matière de formation professionnelle en milliers d'euros pour l'année 2005 : 19 047 pour la Guadeloupe - 38 881 pour la Martinique) [3].

Les chiffres avancés par V. LUREL ne proviennent pas plus du CNFPTLV (Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie, autre organisme gouvernemental, mais non rattaché au ministère du travail et de l'emploi). Et ceci pour plusieurs raisons :

1. Si depuis 2005, le CNFPTLV établit bien des « Tableaux de bord des Plans régionaux de développement de la formation » [4], lors de sa séance plénière du 21 octobre 2009, il faisait, pour le déplorer le constat suivant : « Suite à l'expérimentation sur les dépenses 2005, de nouvelles régions ont donné leur accord en 2008 pour rejoindre les Régions pionnières et se livrer à l'exercice pour 2006, portant à 19 le nombre de Régions volontaires. Sur ces 19 régions, 16 ont renseigné le tableau de bord en totalité, toutes en France métropolitaine. 1 région, l'Île-de-France a renseigné tous les chapitres à l'exception de la formation initiale et **2 n'ont, finalement, pas contribué (Aquitaine et Guadeloupe)**. Les régions participantes sont : Alsace, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Nord-Pas de Calais, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes. » [5].
2. De plus, à supposer que la Région Guadeloupe eut honoré son engagement [6] de **participer à une étude permettant - dans un souci de transparence - une bonne connaissance des sommes consacrées à la formation professionnelle au niveau régional, et offrant quelque possibilité de procéder à des comparaisons dans le temps et entre régions**, le CNFPTLV nous met en garde : « Le lecteur est donc invité à faire preuve d'une extrême prudence, notamment dans l'interprétation des écarts entre régions entre financeurs »... Précision inutile s'agissant de la Guadeloupe, la Région ayant fait faux bond...
3. **En revanche**, le CNFPTLV a pu établir de manière précise un tableau du nombre d'apprentis pour chaque région au titre des années 2006 et 2007 [7]... Et **la Guadeloupe, simple comparaison, totalise moitié moins d'apprentis que la Martinique et 4 fois moins d'apprentis qu'à l'île de la Réunion (dont la population est à peine deux fois plus élevée que la notre)**... Alors, certes, les apprentis sont une part assez relative du nombre total de stagiaires de la formation professionnelle, mais quand même... A moins que LUREL et LOBEAU [8], n'apportent la preuve, qu'en Guadeloupe, il en va différemment de l'apprentissage par rapport aux autres champs de la formation professionnelle.
4. Pire, quand en mai 2010, le CNFPTLV publie une actualisation du recensement des dépenses de formation professionnelle dans les régions, l'occurrence « Guadeloupe », n'y figure plus du tout ! Même pas pour déplorer sa non participation ! Après avoir *omis* en 2008 et 2009 de transmettre les données chiffrées, début 2010, la Région Guadeloupe refuse tout net de faire partie du champ de l'étude comparative ! [9]

Enfin, ces chiffres et ces comparatifs du président de la région Guadeloupe ne proviennent pas non plus du CENTRE INFFO, car :

1. Outre le fait qu'il existe un partenariat entre ce dernier et le CNFPTLV, évitant les doublons dans la production (statistiques, études, rapports...),
2. le CENTRE INFFO, plus qu'un organisme travaillant à la production de ce type d'études statistiques et/ou comparatives, est avant tout un « *Lieu de ressources, d'analyse et d'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage* » [10].
3. enfin, une recherche minutieuse et approfondie sur le site de cette association sous tutelle du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, montre qu'aucun document susceptible d'étayer - ne serait-ce qu'en partie - les dires du président de région ne s'y trouve.

En vérité, le chiffre de 195,4 euros par habitant qui aurait été consacré à la formation professionnelle par la région Guadeloupe et le 1er rang soi-disant occupé cette même région en matière de dépenses liées (de près ou... de loin) au financement de la formation professionnelle des Guadeloupéens relèvent tous deux une nouvelle fois de la pure esbroufe d'un président de région qui - par contre - cumule bien au moins trois autres palmes :

1. **La Guadeloupe est la seule région (« toutes régions confondues »)** ne comptant pas de centre AFPA sur son territoire. Avec toutes les conséquences qui s'y attachent :
 1. pas de formation qualifiante et diplômante une fois sortie du circuit de la formation initiale, à peu d'exceptions près (métiers du sanitaire et du social, pour l'essentiel) ;
 2. pas de centre psychotechnique permettant la sélection ici, puis l'accueil en France ou en Martinique de stagiaires venant de Guadeloupe (à la place un système bâtard et inopérant : le conventionnement du CRFP qui n'a ni les ressources - matérielles, documentaires et humaines - ni les moyens - temps, locaux, filières - pour assurer l'entrée comme jadis l'ex AFPA de plus d'un millier de stagiaires dans des formations sanctionnées par un titre qualifiant et diplômant)...
2. *Toutes régions confondues*, la Guadeloupe est bien la seule région de France et de Navarre à n'avoir jamais pu - en dix ans ! - réaliser un véritable PRDF (Plan Régional pour le Développement de la Formation) :
 1. Le *premier* ne vit jamais le jour, victime intra-utérine de Lucette MICHAUX-CHEVRY ; qui préférerait gérer au coup par coup - politique du saupoudrage financier aux différents centres de formation - l'argent de la formation professionnelle... [11]
 2. Le *second* - en fait le premier et dernier en date, initié par une Lucette MICHAUX-CHEVRY, à bout de souffle, en fin de mandat, et censé couvrir la période 2006-2010 - fut confié à un cabinet français (OBEA) non implanté ici, ignorant de ce fait tout des problématiques et des enjeux de la formation professionnelle en Guadeloupe. OBEA en avait donc sous-traité la réalisation et la rédaction à un affairiste français sévissant dans la Formation professionnelle en Guadeloupe, D. GUILLEN. Après avoir compilé les études existantes, ce dernier en avait profité pour reprendre à son compte une flopée de propos à caractères racistes sur les jeunes et les travailleurs guadeloupéens... et revendre le tout à une collectivité régionale récemment prise en main par la bande à LUREL. Montant de cette arnaque : plus de 30 000 euros pour la collectivité régionale. [12]
 3. Le *troisième*, censé couvrir la période 2011-2015, n'a toujours pas été initié ; et devrait, bien entendu, être de nouveau confié à quelque cabinet parisien maîtrisant parfaitement les enjeux de la formation professionnelle des « *ultra-marins* »...
3. *Toutes régions confondues*, la Guadeloupe est la seule qui voit chaque année tous les stagiaires (jeunes et moins jeunes ; hier ceux de l'ex AFPA, aujourd'hui ceux de l'École de la deuxième chance et ceux du CRFP, aujourd'hui comme hier ceux des CFA) relevant du financement régional rester des mois sans rémunération. En cause à chaque fois : des formations débutant sans conventionnement et sans agrément de L'ASP (ex CNASEA) ! Les dirigeants de ces structures de formation - tous comme les élus régionaux - préférant passer leur temps à traficoter les chiffres d'entrée en formation, les taux de réussite aux examens, ou encore les données en matière d'insertion professionnelle au terme des formations. [13]

Trois palmes, donc, c'est bien plus qu'il n'en faut pour fabriquer un bonnet d'âne à Victorin LUREL. Mais assurément pas assez pour couvrir le chef de la bande (entendre « Conseillers régionaux et Directeurs de... ») qui l'accompagnent et ressemblant à s'y méprendre à ces autres qui, du temps de MICHAUX-CHEVRY, ont commencé à fouiller le trou de la formation professionnelle en Guadeloupe.

Problème, pourtant : vu de *l'étranger*, ce n'est pas tant Victorin LUREL mais la Guadeloupe qui revêt ce bonnet d'âne de dernier de la classe ; de dernière région de France en matière de formation professionnelle : filières et qualité de l'enseignement dispensé, financement des centres et rémunération des stagiaires, suivi et débouchés des stagiaires, évaluation de la politique régionale en ce domaine, partenariats avec les autres acteurs et avec les socioprofessionnels...).

Et pour peu que les journalistes fassent un tout petit peu leur travail, ils découvriront sans trop d'efforts, que derrière tous ces forums, tous ces séminaires, toutes ces journées de ceci et de cela, il y a la détresse de milliers de chômeurs et de précaires mis dans l'impossibilité de se former pour prétendre, nous dit-on, à un emploi.

Et pour couronner le tout, France Antilles aurait aussi dû remarquer que le président de région n'a eu aucun mot sur le fameux plan d'urgence pour la formation et l'insertion des jeunes signé avec le LKP. Ce même plan que Lurel, Gillot et Fabre déclarent (en Guadeloupe) avoir mis en place depuis belle lurette.

Et pourtant, le sénateur Gillot déclarait (en France) refuser de voter le budget de Mme Penchard au sénat, au motif que le « plan « Marshall » pour les jeunes » (sékonso GILLOT ka kriyé'y) n'avait jamais vu le jour. [\[14\]](#)

Mais mieux encore : **dans une Note adressée à la presse le 8 décembre dernier, le conseil régional déclarait qu'« un tel plan prend inmanquablement du temps dans sa mise en oeuvre car il n'implique pas seulement la région, mais l'ensemble des acteurs de la formation, de l'insertion et de la politique de l'emploi. Et au premier rang l'Etat. »**

Question (subsidaire) : Men, ki moun ki ka manti ?!...

Pour rappel, le protocole du 4 mars prévoyait un budget de 30 millions d'euros pour la mise en place d'un dispositif qui s'appuierait sur 3 piliers :

- ▶ L'optimisation des outils à disposition des acteurs ;
- ▶ La création d'un fonds social piloté par l'Etat et les partenaires sociaux ;
- ▶ La signature par le jeune d'un « contrat d'autonomie » calqué dans son principe sur le contrat mis en place dans le cadre du « plan espoir banlieue ».

Ce même protocole prévoit différentes mesures visant à combattre les discriminations à l'embauche à l'encontre des Guadeloupéens dans un programme « d'égalité des chances », notamment :

- ▶ La signature d'une charte de l'embauche locale de Guadeloupéens ;
- ▶ La mise en place d'un programme porté par l'Etat, de formation des cadres du secteur privé et des fonctionnaires Guadeloupéens pour accéder à des emplois supérieurs ;
- ▶ La création d'un observatoire sur « l'égal accès à l'embauche » à tous les niveaux d'emploi, dans lequel le LKP sera représenté.

Conclusion :

Posons-nous pour conclure une simple question : Si ces 195.4 euros multipliés par 420 000 habitants (soit un budget supérieur à un peu plus de 81 900 000 euros) n'ont pas bénéficié aux chômeurs et stagiaires de la formation professionnelle... à qui ont-ils donc profité ? Dans quelles poches sont-ils allés ; à part, bien entendu, celles que l'on connaît déjà... Voilà de quoi nourrir un travail enfin sérieux du journal, et un début de réflexion, enfin si la direction de ce journal veut bien... Nou ja konnèt...

UGTG, section Pôle Emploi

Mercredi 22 décembre 2010

Post-Scriptum

Les Guadeloupéens auront aussi appris ce samedi 18 que « les élus régionaux se sont aussi prononcés favorablement le vendredi 17 décembre 2010 pour la création d'un Établissement public foncier local en Guadeloupe. Cet établissement public à caractère industriel et commercial sera compétent pour les études nécessaires à la maîtrise foncière, sur l'achat de terrains, notamment pour la réalisation de logements locatifs sociaux, mais aussi pour la remise en état de terrains ou encore la revente de ceux-ci aux collectivités ou à leurs opérateurs ». Mais pourquoi Lurel après avoir déclaré publiquement son opposition farouche à la création de société d'économie mixte (SEM), en crée-t-il une brusquement ? En voilà une bonne question !

Toujours mieux encore : Curieusement, en consultant les annonces légales de l'hebdomadaire **Nouvelles Semaines n°33 du 25 novembre**, nous y lisons une annonce portant création d'une société d'économie mixte locale dénommée SEM patrimoniale Région Guadeloupe (SAEML), domiciliée au conseil régional de Guadeloupe, par acte sous seing privé en date du 15 octobre 2010. Le président de cette structure est Mme Vainqueur Hélène (élue parti socialiste Guadeloupe) et son directeur n'est autre que Jean-paul Fischer (encarté au PS France). Nou pa ka fè - pou lenstan - pon komantè...

Les conseillers régionaux ont donné voté pour la mise en place d'une structure qui existe depuis octobre 2010. Et cela aussi aura bien entendu « échappé » à la presse.

[1] France Antilles, 18.12.10.- Edition en ligne :

<http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/politique/les-conseillers-regionaux-adoptent-le-schema-d-amenagement-regional-18-12-2010-106116.php>.

[2] Source : INSEE - Les Antilles françaises de 1960 à 2005 : vieillissement de la population, en ligne :

http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=121111&page=cahiers/ProjPop/CAG_PP07_03.htm.

[3] *Ibid.*

[4] Source : CNFPTLV - Tableaux de bord des plans régionaux de développement des formations (PRDF) Données financières 2006 pour 17 régions, Octobre 2009 - En ligne : http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/fichier_intranet_tableaux_de_bord_-_Fiches_Regions_bis.pdf.

[5] *Ibid.* : http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/fichier_intranet_tableaux_de_bord_-_Fiches_Regions_bis.pdf, p.19.

[6] Mais il en va de cet engagement pris en 2008 comme de ceux contractés au soir du 4 mars 2009 avec le LKP...

[7] Source : CNFPTLV - Le financement et les effectifs de l'apprentissage en France - Données 2007 - Mars 2010, p. 83. En ligne :

http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/fichier_intranet_effectifs_apprentissage_dans_7_regions_rapport_au_17_11_09.pdf.

[8] Victorin LUREL, président du conseil régional de Guadeloupe, est *en même temps* président du CRFP (Centre régional de la formation professionnelle). La gestion de fait n'est pas bien loin. Raison probablement suffisante pour que la justice coloniale reste à l'écart ?... Joel LOBEAU est, lui, président du CFA (Centre de formation d'apprentis).

[9] Autres incongruités : Mme Gina THEODORE-OPHELTES, présidente de la Commission formation professionnelle de 2004 à mars 2010 au Conseil régional de Guadeloupe, occupait un siège de titulaire au sein du CNFPTLV et était même membre de la Commission de... l'Evaluation) ! Pour sa part, Mme Marie-Yveline PONCHATEAU-THEOBALD, conseillère régionale - professeur d'arts plastiques au collège -, y siégeait en qualité de suppléante et pointait à la même Commission de l'évaluation pour soi disant évaluer ou même comparer la politique de la région Guadeloupe en matière de formation professionnelle... Jusqu'à ce qu'elles en soient toutes deux chassées : l'une pour cause de non reconduction

sur la liste de V. LUREL aux élections régionales de mars 2010, l'autre plus récemment, au moment du renouvellement des membres de cette Commission...

[10] Voir la page de présentation du CENTRE INFFO : <http://www.centre-info.fr/Centre-INFFO.html>.

[11] Jusqu'en 2005, très peu de professionnels de la formation en Guadeloupe avaient connaissance de cette obligation pesant sur la collectivité régionale, ou confondaient tout simplement le PRDF avec sa déclinaison annuelle, le PRF...

[12] Lire : Déclaration de L'UGTG à propos du PRDF ; en ligne : http://ugtg.org/article_85.html...

[13] Tel ce directeur du CRFP de Petit-Bourg se gaussant de « *taux de réussite de plus de 80%* » mais qui - en mai et juin 2010 - osa intimider et tenta de menacer de représailles des stagiaires en grève pour le paiement de leur rémunération, non versé pour certains depuis plus de 6 mois... Lire : Grève des stagiaires du Centre régional de formation professionnelle, en ligne : http://ugtg.org/article_1215.html.

[14] **La jeunesse attend un plan d'urgence pour la formation et l'emploi des jeunes, financé par les bénéfiques pétroliers indécents ...** :

Intervention de... Jacques GILLOT au Sénat, séance du mercredi **1er décembre 2010**. En ligne :

http://www.senat.fr/cra/s20101201/s20101201_mono.html.